



L'enfant entre désir et droits

Michèle Astier

L'ACF-Massif-Central et la Section clinique de Clermont-Ferrand vous souhaitent la bienvenue à ce Forum Psy¹. Je le dédie à Mitra Kadivar, psychanalyste membre de l'École de la Cause freudienne et de l'Association Mondiale de Psychanalyse, fondatrice de l'Association freudienne de Téhéran. Mitra Kadivar a été abusivement internée pendant plus de cinquante jours. Nous devons sa libération, avant-hier, à l'initiative de Jacques-Alain Miller, de Bernard Henri-Lévy et du Président de l'École de la Cause freudienne, Jean-Daniel Matet. La pétition lancée par voie électronique, lundi 4 février a obtenu plus de quatre mille signatures de personnalités politiques, d'intellectuels, d'artistes, de psychanalystes du monde entier, ainsi que d'associations, institutions et partis politiques. Vous trouverez toute information sur le *blog* de son comité de soutien mitra2013.com.

Je dédie ce forum à cette collègue qui a fait preuve de courage et de détermination, elle n'a pas cédé sur son désir. Nous la connaissons pour l'avoir entendue aux journées de l'ECF en 2009 et au Congrès de l'AMP en 2010.

Hier, en 2011, Rafah Nached emprisonnée en Syrie, aujourd'hui Mitra Kadivar internée en Iran. Les psychanalystes aussi, sont physiquement menacés chaque fois que les droits de l'homme sont bafoués. Chaque fois, c'est une vaste mobilisation internationale qui a permis leur libération. Je remercie J.-A. Miller, B. Henri-Lévy et le Président de l'École dont je suis membre, J.-D. Matet, pour l'efficacité de leurs interventions.

Nous allons discuter de « l'enfant entre désir et droits » dans le fil du débat suscité par le « Projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe ».

Que la psychanalyse soit interpellée n'a pas de quoi surprendre : n'est-elle pas née au moment où la famille patriarcale reculait devant la famille conjugale² ? Depuis, ce furent le droit de vote des femmes, puis la disposition pour ces dernières d'un compte bancaire sans l'autorisation de leur époux, viennent ensuite le partage de la responsabilité de l'éducation des enfants, le droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse, enfin, l'autorisation de fécondation artificielle. Chacun de ces moments a été marqué par des mouvements d'opposition plus ou moins violents émanant des mêmes sources, aux noms du Père et de Mère nature. Hier à partir des femmes, aujourd'hui à partir des homosexuel(le)s et de leur droit à fonder une famille.

Dans un premier temps, une indifférence à cette question

Mes années de pratique dans un service de consultations pour enfants m'avaient amenée à penser que LA Famille n'existait pas en tant que telle, mais qu'il existait *des* familles, diversement configurées. Je recevais des enfants qui vivaient avec leurs parents biologiques, ou qui étaient adoptés, adoption plénière ou adoption simple qui implique la coexistence de parent(s) biologique(s) et de parent(s) adoptif(s) avec l'accord des premiers, afin que les

¹ Ces quatre interventions ont été exposées lors du Forum psy « L'enfant entre désir et droits », le 16 février 2013 à Clermont-Ferrand.

² Cf. Durkheim, article sur « la famille », 1892, doc internet.



enfants d'une famille recomposée se trouvent à égalité de droit. Sans oublier les enfants placés en famille d'accueil quand les parents n'ont pas su, pu ou voulu les protéger, qu'ils soient en prison, à l'hôpital, etc. L'enfant est devenu le centre de la famille. Il prime sur le couple conjugal. Dès lors, les questions dans une consultation, vont de ce qui ne va pas pour lui avec la situation dans laquelle il se trouve, à, où sont ses points d'appui pour la voie de son désir ? Quels droits peuvent le protéger des abus des grandes personnes ? etc. Cette expérience professionnelle m'a permis de vérifier chaque jour que les rapports intrafamiliaux ne sont pas systématiquement réglés par la loi paternelle. D'autres dispositifs sont à prendre en compte au cas par cas.

Dans un second temps, surprise de lire et d'entendre excuser Freud d'avoir fait l'homosexualité une perversion !

L'étude des *Trois essais sur la théorie de la sexuelle*³ m'avait convaincue du contraire : Freud y conteste sans équivoque la *doxa* de son époque (1905) qui fait de l'homosexualité une perversion relevant d'une dégénérescence – théorie dominante de sinistre mémoire. A *contrario*, Freud donnait toute sa dignité à l'homosexualité en la faisant découler d'un choix du sujet, choix quant à l'objet d'amour et sexuel. Il portait ainsi atteinte à cette notion scientifique en faisant de chaque enfant (second essai) un petit pervers polymorphe jusqu'à ce qu'il établisse son choix d'objet qui se vérifie à la puberté (troisième essai).

Freud fit ensuite de la perversion une structure clinique aux côtés de la névrose et de la psychose, l'homosexualité pouvant appartenir à l'une ou l'autre catégorie selon chaque cas. Par exemple, dix ans après les *Trois essais*, il étudie le cas de Léonard de Vinci, et en fait un névrosé homosexuel, pas un pervers⁴. Par ailleurs, sa correspondance témoigne d'une position constante contre la ségrégation dont les homosexuels sont l'objet.

Troisième temps : le complexe d'Œdipe de Freud et la métaphore paternelle de Lacan au secours de la famille patriarcale !

Là encore, nous ne faisons pas la même lecture : l'Œdipe n'est pas un modèle de famille, il est le résultat des névroses engendrées dans les familles, et c'est une découverte de *l'inconscient*, ce n'est pas un fait social. C'est un « complexe », doublement complexe puisque l'Œdipe est noué à un autre « complexe », le « complexe de castration ». C'est ce que Lacan a entrepris d'éclairer tout au long de deux années de son Séminaire pour aboutir à la formalisation de la « métaphore paternelle ».

La métaphore paternelle est un point de structure, ce n'est pas une norme. Non seulement elle peut emprunter bien des voies dans la réalité psychique de chacun, mais certains sujets s'en passent. La métaphore paternelle n'est pas universelle. C'est un moyen⁵ parmi d'autres, pour opérer une séparation entre la mère et l'enfant, en tant qu'un enfant vient toujours en quelque façon en position d'objet dans le fantasme. Trésor adoré ou pur déchet, il est appelé à saturer le désir qui a présidé à sa venue au monde et à son adoption, ou non.

Une très brève note de Lacan⁶, adressée à Jenny Aubry, nous est précieuse : Lacan ne s'y soucie pas de filiation, mais de transmission. Il vise les « utopies communautaires » dont il enregistre l'échec avant de définir les fonctions de *mère* et de *père*. Il définit des « fonctions », et non des « rôles ». Ce petit texte nous contraint à en renouveler sans cesse la lecture parce qu'il ne fait pas « prescription », il laisse place à la réflexion et à l'étude. Ainsi,

³ Freud S., *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, folio essais, 1987.

⁴ Freud S., *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, Paris, Gallimard, folio essais, 1991.

⁵ Cf. Laurent D., « Mère », *L'ordre symbolique au XXI^e siècle*, Scilicet, Collection rue Huysmans, 2011, p. 230-233.

⁶ Lacan J., « Note sur l'enfant », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 373.



il définit la famille comme lieu de transmission, transmission de l'ordre « d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme ».

D'où se déduisent les fonctions de *mère* et de *père* :

pour l'une, des « soins [qui] portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques », le manque étant ce qui distingue le désir, sa marque ; pour l'autre, le nom comme « vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir » – la « Loi » avec une majuscule qui désigne la Loi du langage, car nous ne sommes pas seulement produit d'un enfantement, d'une procréation, nous sommes aussi filles et fils du langage. C'est ce qui permet d'opérer une séparation d'avec la mère et de donner accès à un ordonnancement symbolique au-delà de l'appréhension imaginaire immédiate du monde.

Alors, où est la mère ? Où est le père ? Comment opèrent pour tel enfant ces fonctions qui ne coïncident pas forcément avec les personnages de « maman » et de « papa » ? D'ailleurs, quand la coïncidence est trop étroite, les effets sont plutôt néfastes. Tout le monde a entendu parler de Winnicott qui prônait une *mère suffisamment bonne*, mais pas trop. Lacan, de son côté, notait la catastrophe que pouvaient être des pères comme celui de Schreber⁷. C'est une question qui se pose chaque fois que nous recevons un enfant. Ajoutons que nous pouvons aussi faire l'hypothèse que ces fonctions *père* et *mère* ne sont pas les seules à opérer et que nous ne devons pas exclure d'autres solutions subjectives en restant ouverts à ces inventions, car dans chaque cas, le savoir acquis est remis en question. Lacan ne considérait-il pas que, dans la formation du psychanalyste, c'est le non-su qui donne son cadre au savoir⁸ ? Ce n'est pas un savoir d'avance. Il avait également une exigence éthique pour les psychanalystes : « rejoindre à son horizon la subjectivité de son époque »⁹. C'est le pari de ce forum, nous approcher de la subjectivité de notre époque.

Naître au XXIème siècle

Valentine Dechambre

« N'être serfs d'aucun conformisme » pourrait être l'adage de l'enseignement de Jacques Lacan qui a laissé au psychanalyste du XXIème siècle de précieux outils pour « rejoindre à son horizon la subjectivité de son époque »¹⁰. En formalisant les discours de la science et du capitalisme, en y serrant la place de la jouissance, il nous a éclairés sur les effets que ne manquerait pas de produire leur combinaison : le profond dérèglement des repères de l'expérience humaine. Jusqu'où ce binaire conduira-t-il la civilisation ? Quelle place occupera l'enfant, quel statut recevra-t-il de cette profonde reconfiguration du monde dans lequel nous entrons ?¹¹

Dans sa conférence d'introduction au prochain Congrès de l'AMP, Jacques-Alain Miller avançait qu'avec les perspectives qui apparaissent pour améliorer la biologie de l'espèce, « le XXIème siècle s'annonce comme le grand siècle de la *bio-engineering* qui ouvrira la porte à toutes les tentations de l'eugénisme »¹².

⁷ Lacan J., « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 578-579.

⁸ Lacan J., « La proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, op. cit., p. 249.

⁹ Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits*, op. cit., p. 321.

¹⁰ Lacan J., « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 321.

² Intervention lors du Forum psy « *L'enfant entre désir et droits* » le 16 février 2013 à Clermont-Ferrand.

¹² Introduction au prochain Congrès de l'Association Mondiale de Psychanalyse.



Au siècle précédent, Heidegger soulignait le danger qu'encourait l'homme à arraisonner la nature avec les moyens de la technique, à la mettre « en demeure de se montrer comme un complexe calculable et prévisible de forces »¹³. La menace qui pèse sur l'homme est de se trouver lui-même arraisonné dans sa « pro-vocation » mathématique de la nature, masquant « l'éclat et la puissance de la vérité »¹⁴.

Ainsi le monde où nous vivons est-il devenu un vaste département de la physique, et l'homme lui-même s'est-il réduit au département d'une psychologie scientiste qui sans cesse l'évalue et dont il devient tous les jours un peu plus la proie.

« La face d'horreur de l'ère de la technique s'est dévoilée »¹⁵, disait J.-A. Miller à propos de l'évaluation dans le petit opuscule écrit avec J.-C. Milner au moment où un amendement menaçait l'exercice de la psychanalyse.

Ajoutons donc à ces deux départements, le grand laboratoire de la *bio-engineering* dans lequel nous entrons au XXIème siècle.

Si la Loi sur le mariage pour les homosexuels traduit l'extinction de l'Œdipe comme organisation standard de la famille, la question du droit à l'enfant par la PMA et la GPA ouvre au délicat débat sur la bio-médecine dans son alliance avec le libéralisme, dont on pressent les profonds bouleversements concernant la façon de considérer le statut du « petit d'homme ».

À la possibilité aujourd'hui de concevoir un enfant en laboratoire, de le programmer, de le manipuler génétiquement, s'ajoute le danger de le voir « jeté sur le monde du marché », on sait que c'est déjà le cas aux USA.

En France, où sont encore interdites les manipulations génétiques sur les cellules, les comités d'éthique, avertis des dangers d'eugénisme, sauront-ils faire barrage à la puissante marée de la science prête à répondre aux exigences d'un libéralisme déchaîné ?

J.-A. Miller nous rappelle qu'« il ne suffisait pas d'enfermer Galilée pour arrêter l'irrésistible dynamique scientifique. Il ne suffisait pas de qualifier de *turpitude* – en latin – l'avidité pour le gain pour arrêter la dynamique du capitalisme »¹⁶.

J. Lacan faisait état, dans son « Allocution sur les psychoses de l'enfant » de « l'ignorance où le corps est tenu par la science », et si « on va venir en droit, ce corps, à le détailler pour l'échange ». Il articule ce fait de la science à « la lancée du : ton corps est à toi, où, dit-il, se vulgarise un adage du libéralisme. »¹⁷

En soulignant le libéralisme de « ton corps est à toi », Lacan faisait ici objection à la phénoménologie de l'époque qui faisait miroiter l'espoir de réconcilier le sujet avec son corps « conçu » comme image.

N'est-ce pas là le danger des biotechnologies périnatales que de faire miroiter que l'enfant programmé en laboratoire pourrait répondre dans le réel au fantasme du corps comme propriété privée, et s'offrir comme objet saturateur de l'insatisfaction ?

Ne son-elles pas, ces biotechniques, à l'heure de faire basculer une possibilité en exigence de jouissance ?

On entend monter la voix impérative du surmoi contemporain, sous forme de revendication adressée à l'État : « mon corps est à moi, vous devez m'aider à en faire ce que je veux ».

Quels seront ces enfants mis en position de réaliser l'objet condensateur de jouissance dans cette course effrénée à la satisfaction ?

Aux États-Unis, l'un des pays les plus permissifs au monde en matière de PMA et de GPA, on voit se multiplier des agences très concurrentielles de ventes d'embryons. Celles-ci proposent des « oeufs sur catalogue » où sont mentionnés, la couleur, la religion, le QI, les mensurations

¹³ Heidegger M., « La question de la technique », *Essais et conférences*, 1999, Paris, Tel/Gallimard, p. 29.

¹⁴ *Ibid.*, p. 37.

¹⁵ Miller J.-A. et Milner J.-C., *Évaluation*, « L'instant-de-voir », Paris, Agalma, 2004, p. 22.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001.



des donneurs, lesquels sont eux-mêmes rémunérés au prorata de ces critères qualitatifs supposés contenus dans leur génome... Certaines agences promettent des « bébés garantis, satisfaits ou remboursés ».

La psychanalyse nous enseigne un autre rapport du sujet à son corps, un rapport de discordance. Il n'existe nulle harmonie entre le sujet et son corps, du fait du langage : « Le corps ne fait apparition dans le réel que comme malentendu, nous dit Lacan [...] votre corps est le fruit d'une lignée dont une bonne part de vos malheurs tient à ce que déjà elle nageait dans le malentendu tant qu'elle pouvait »¹⁸. Lacan a inventé un néologisme : celui de *troumatisme* qui rend compte d'un trou dans le savoir.

Les psychanalystes reçoivent des enfants qui ne parviennent pas à mettre en mots ce qu'ils rencontrent dans les choses qui leur sont dites, et qui les angoissent. Le psychanalyste soutient le savoir et les inventions de l'enfant à cet endroit là, en le maintenant hors des réponses normatives qu'on lui donne de toute part.

Le danger de la science n'est-il pas dans la promesse qu'elle fait miroiter, de résorber le malentendu chez les êtres parlants ?

Mais, si les biotechnologies périnatales ont pour conséquence de brouiller les repères de l'expérience humaine, sans doute ne convient-il pas de les diaboliser ni d'être pour ou contre, au risque de tomber dans des débats idéologiques, il s'agit plutôt d'être éclairés sur ce qu'elles dévoilent.

Elles ont d'abord pour effet de révéler le défaut du symbolique à traiter le réel. Lacan a donné une définition des êtres parlants comme ceux qui souffrent de n'avoir aucun savoir sur le sexe et auquel aucun savoir objectif ne saurait répondre.

Il considérerait la science, ses progrès, comme futiles au regard du réel sans loi de la psychanalyse. Eclairée de cet impossible, la psychanalyse a donc sa partie à jouer face aux conséquences désastreuses de la science – expansion du domaine de la norme, ravèlement des êtres humains à une valeur d'échange. Elle a les outils pour déjouer « l'ordre de fer »¹⁹ de ce XXI^{ème} siècle que Lacan avant-gardiste avait anticipé pour s'extraire des effets de sidération de cette transformation de l'ordre symbolique.

« À mesure que s'étend et croît la massification, s'intensifie aujourd'hui l'aspiration à la démassification »²⁰ avançait J.-A. Miller lors de la rencontre PIPOL V, paraphrasant Heidegger : « là où est le danger, là croît aussi ce qui sauve »²¹.

La psychanalyse offre une échappatoire au péril de la norme en se faisant l'adresse de la solitude et de l'exil de la jouissance des êtres parlants, afin qu'ils y forgent des modalités plus satisfaisantes pour se relier à la communauté, autres que celles imposées par l'ordre social. Sa puissance ne réside-t-elle pas dans l'ironie que son discours distille, ne s'autorisant d'aucune autre garantie que des effets de son expérience, au cas par cas, comme seule façon d'entamer l'effroyable cynisme de son époque ?

¹⁸ Lacan J., « Le Malentendu », *Ornicar ?*, Paris, Lyse, n°22/23, printemps 1981, p. 12.

¹⁹ Lacan J., Le Séminaire « Les non-dupes errent », leçon du 19 mars 1974, inédit.

²⁰ Miller J.-A., « Parler avec son corps », *Mental*, Paris, NLS, n°27/28, septembre 2012, p. 130.

²¹ Heidegger M., « La question de la technique », *op. cit.*, p. 47.



Parent : une position intenable

Claudine Valette-Damase

La loi du mariage pour tous vient d'être votée, un autre débat s'annonce sur une proposition de texte concernant la famille y incluant la PMA ouverte aux couples de femmes. Je propose donc ici une petite contribution à la réflexion sur la parentalité et la formation des parents. Pour cela, je vais m'appuyer sur le rapport « Aider les parents à être parent »²² commandé par la ministre déléguée à la famille au Centre d'analyse stratégique sur la parentalité qui a rendu ses conclusions en septembre dernier. Dans ce rapport, le signifiant famille a quasiment disparu à la faveur d'un néologisme : *parentalité*. Je me réfère aussi aux recherches effectuées dans le cadre du CIEN (Centre Interdisciplinaire sur l'Enfant) instance du Champ freudien.

Dans les débats autour du vote de la loi sur le mariage pour tous, des concepts de la psychanalyse sont mis en avant, interprétés de façon réductrice sans tenir compte des élaborations de Freud et de Lacan. Ils servent d'appui aux discours les plus conservateurs. L'analyste oriente l'expérience à partir des dires du sujet qui vient en analyse au-delà de ce que dit la personne²³. Contre vents et marées, il soutient le désir et sa subversion qui va toujours à l'encontre du tous pareils.

La parentalité

Le rapport ministériel vise à permettre aux politiques publiques d'aide à la parentalité d'être plus efficaces et de leur redonner du sens. Ses préconisations visent au « bien-être » des parents et au « bien devenir » des enfants en agissant sur les compétences parentales. Aujourd'hui, et le rapport en fait état, les parents sont sommés d'être compétents et de savoir gérer leurs enfants, les parents étant définis comme une unité totalisante responsable des enfants. Compétent va ainsi de pair avec ce mot qui écorche les oreilles à longueur de journée dans le discours courant : « gérer ». Les familles réduites à la dite parentalité baignent dans ce discours, véritable mot d'ordre du discours capitaliste que sont la compétence et la gestion pour tenter d'élever et d'éduquer leurs enfants.

Qu'est ce que la parentalité ? Y a t'il un savoir à absorber avant de s'atteler à la tâche de parent ?

L'enseignement de Lacan, l'expérience analytique conduisent à la considération de la famille, du père, de la mère. La psychanalyse ne s'y intéresse pas en tant que tel, elle en révèle les fonctions qui sont des moyens parmi d'autres permettant d'opérer des mutations subjectives : fonction de la famille et de ses complexes, la « famille résidu », fonctions de mère, de père nécessaires mais toujours contingentes permettant à l'enfant de devenir grand. Pour la psychanalyse lacanienne, être mère, être père ne relève pas de la seule revendication à l'être, de la seule volonté d'avoir un enfant.

Au cours des siècles, la famille, lieu de transmission du patronyme, des savoirs et du patrimoine a laissé place à une parentalité sans savoir où bataillent les affects.

C'est dans les années 1950 que cette notion avait fait son apparition dans le champ psy. Mais en 1995, une nouvelle définition est produite dans le dictionnaire critique de l'action sociale : la parentalité désigne d'une façon large la fonction d'être parent, en y incluant à la fois des responsabilités juridiques telles que la loi les définit, des responsabilités morales telles que la socio-culture les impose, et des responsabilités éducatives. Cette définition met l'accent sur

²² La documentation française.

²³ Cf. Le droit des personnes.



l'aspect normatif des rôles parentaux où le droit est appelé à la rescousse, lui faisant jouer quelque chose qui n'est pas de sa partie.

Je vais m'attacher à mettre en question une des bonnes pratiques recommandées dans le rapport : « une revalorisation du rôle des parents » du fait que « tout parent devra avoir accès à une forme d'aide à la parentalité ». Une des voies retenues pour y parvenir est celle de la formation des parents.

À quel moment l'idée de former les parents s'est-elle concrétisée alors qu'il n'en avait jamais été question jusque-là ? L'idée d'instruire les parents voit le jour dans les années 1920, elle repose sur trois leviers pour tenter de restaurer quelque chose de la famille conjugale et de l'autorité du père qui se délite.

Le premier levier s'inscrit dans le puissant courant de la philanthropie et de l'assistance sociale, alors à l'œuvre en Europe, pour lutter contre le fléau de la mortalité infantile et les erreurs éducatives de la classe ouvrière. Des initiatives pionnières sur le modèle des « écoles des mères » destinées aux mères de famille et aux jeunes filles des classes populaires en Angleterre se multiplient après la Première Guerre mondiale, en lien avec les bouleversements que celle-ci a entraîné au sein de la famille : émancipation sociale de la femme par le travail, remise en question de l'autorité paternelle, limitation volontaire de la taille de la famille et accroissement du souci éducatif.

Le deuxième levier est le développement des sciences humaines et particulièrement de la psychologie et de la psychanalyse de l'enfant. L'idée que les attitudes des parents sont susceptibles d'entraîner des troubles chez l'enfant commence à se répandre avec comme corollaire la rééducation des parents stigmatisés piètres éducateurs.

En pleine « crise de 1929 », la plus grande et gravissime crise économique du XX^e siècle en Occident, et face au déclin de l'autorité, de la race, de la France, une partie de la droite brandit l'arme du redressement et du réarmement moral, grâce à l'idéal familial. La « famille française normale », c'est-à-dire catholique et nombreuse, est présentée comme le dernier rempart contre l'esprit de jouissance, le goût du moderne et de l'immédiat, qui conduisent la nation à sa perte.

Instruire, former, éduquer les parents ?

Dans ce contexte, M^{me} Védrine sous l'impulsion de psychanalystes pour enfants et de pédagogues crée l'École des parents. Cette instruction est en impasse à empêcher l'éclatement de la structure familiale et à réhabiliter l'autorité du père. Qu'à cela ne tienne, dans les années 80, la *parentalité* vient comme chant du cygne tenter de rafistoler cette fameuse autorité de longue date engloutie et répondre aux nouvelles formes de la famille et au nouveau statut de l'enfant.

La notion de parentalité va servir de terreau à faire des parents compétents, épris de gestion.

Dans le moment présent, on gère donc sa famille, ses enfants, les relations intra et extra familiales comme on gère son compte en banque. Et vous n'êtes pas sans savoir que ce n'est pas tâche aisée même pour ceux habités par les scrupules, de se débrouiller de ces machines infernales appelées banques. Quid du sujet ? Lui, ne se laisse pas administré aussi se manifeste-t-il par des souffrances exacerbées pouvant conduire au pire. Par voie de conséquence, cela ne laisse aucune place à la question qui conduirait à moult complications voire complexités totalement inutiles à la bonne marche et à la transparence qu'oblige la gestion.

La formation recommandée peut prendre des formes diverses et variées (logiciels, conférences sur les lieux de travail des parents, groupe de pairs, *coaching*, programme de formations référencées...). Elle vise à l'obtention de compétences parentales pour le bien-être de tous, parents, enfants, enseignants...



Dès son invention, la psychanalyse découvre que quelque chose chez l'enfant ne s'éduque et ne s'éduquera jamais, Freud lui donne le nom de pulsion.

Dans *Le triomphe de la religion*, Lacan indique que l'homme « [...] fait son éducation tout seul. [...] Il faut bien qu'il apprenne quelque chose, qu'il en bave un peu. Les éducateurs sont des gens qui pensent pouvoir l'aider. Ils considèrent même qu'il y a un minimum à donner pour que les hommes soient des hommes, et que cela passe par l'éducation. Ils n'ont pas tort du tout. Il faut une certaine éducation pour que les hommes parviennent à se supporter entre eux. »²⁴

Pour l'éducation freudienne, au-delà des besoins éducatifs, la transmission en jeu dans la famille est nouée à la fonction du désir et à l'amour. La mère, le père sont dans une position intenable. Et c'est à partir de cette considération que l'enfant a chance de sortir de l'enfance vers sa propre responsabilité subjective.

Les débats actuels revendiquent des droits, mais leurs exaltations montre que ce ne doit pas être aussi simple que cela. Pour continuer de désirer, il y faut une attente à laquelle le « droit à » fait perdre de sa valeur, en venant combler ce qui ne va pas.

La psychanalyse vise la singularité toujours radicale à partir de laquelle un lien social inédit peut advenir et non le bien pour tous.

À la journée « Question d'école » du 2 février dernier consacrée à « l'influence des formes nouvelles du couple et de la famille sur la théorie et la pratique de la psychanalyse », Éric Laurent, psychanalyste fait remarquer *qu'une loi bien faite est une loi où chacun peut vivre avec son style.*

« L'avenir de l'homme est la femme »

Jean-François Cottes

Je voudrais rendre compte des raisons qui m'ont amené à me prononcer pour le mariage des homosexuels et pour les droits qui en découlent en signant le manifeste du Nouvel Observateur intitulé « Au mariage pour tous, nous disons oui » et le Manifeste des psychanalystes « MPT : contre l'instrumentalisation de la psychanalyse ».

Je ne dirai pas ici toutes ces raisons. Il y en a de personnelles, il y a aussi des raisons de citoyen. Je donnerai essentiellement celles qui se rapportent au fait que, pour un certain nombre de sujets je fonctionne, comme on le dit, en tant que psychanalyste.

Je voudrais d'abord souligner qu'il est établi depuis longtemps et par de nombreuses études qu'il y a une prévalence considérablement plus importante du suicide chez les homosexuels que dans l'ensemble de la population, en particulier chez les jeunes homosexuels et les adolescents. Il est généralement admis de considérer que la prévalence est dix fois plus importante chez les homosexuels. La dernière étude en date de l'Institut national de veille sanitaire parue en juin 2007, conclut qu'un tiers des hommes homosexuels de moins de 20 ans ont déjà tenté de se suicider et près d'un quart des 20-25 ans.

Mais au-delà des statistiques je m'appuierai sur ce que je recueille au cours d'analyses que je conduis avec de jeunes gens – garçons et filles. Il faut ici distinguer le comportement ; c'est-à-dire l'activité sexuelle en particulier et même l'affirmation de l'homosexualité, et d'autre part, le vécu subjectif de l'homosexualité par le sujet. Ce vécu est trop souvent encore un vécu de culpabilité et de honte. Cela tient sans doute au caractère particulier de la sexualité humaine qui

²⁴ Lacan J., *Le triomphe de la religion*, Paris, Le Seuil, 2005, p.71.



est, par essence et non par accident, fondamentalement traumatique et qui génère cette culpabilité et cette honte pour tout un chacun. Mais dans le cas des adolescents homosexuels s'ajoute à cette culpabilité subjective une culpabilité sociale dont est responsable l'idée de normalité et la progression dans tous les secteurs de la vie sociale de la normalisation. C'est sur ce dernier facteur que nous devons agir et c'est à partir de ce facteur que l'on doit, selon moi, juger de la pertinence d'ouvrir le mariage aux personnes de même sexe.

En tant que psychanalystes, nous devons tenir compte et tirer toutes les conséquences de ce que nous recueillons des dires de nos patients et non théoriser sur de soi-disant invariants anthropologiques. À ce sujet, suffisamment d'anthropologues se sont exprimés dans le débat pour rappeler que le seul invariant anthropologique commun à toutes les civilisations, est l'interdiction universelle de l'inceste.

À ce point de mon propos, je voudrais citer l'intervention de Jacques-Alain Miller le 28 janvier dernier lors d'un débat organisé par France-Culture intitulé *Le mariage est-il un lien qui libère ?* dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Je citerai deux phrases de cette intervention. La première se superpose assez exactement à ce que je viens de dire sur les jeunes homosexuels. « Je considère que le mariage pour tous libèrera les jeunes homosexuels de la honte d'être anormal. » Oui, dans cette affaire le législateur s'honore d'inscrire dans la loi, par la loi, la reconnaissance, l'acceptation sociale, la légitimité pleine et entière de l'homosexualité. Et remarquons-le, ici la loi s'oppose à la norme. La loi est intégrative là où la norme est ségrégative.

Il faut ici rappeler le long parcours qui nous amène à cette proposition du MPT. C'est en 1791 que l'homosexualité a d'abord été dépénalisée, par l'Assemblée Constituante. Cela durera 150 ans jusqu'à ce que, en 1942, l'État de Vichy rétablisse la pénalisation. Il faudra attendre 40 années pour qu'en 1982, sous l'impulsion décidée et pugnace de Robert Badinter, la représentation nationale dépénalise à nouveau l'homosexualité. Puis en 2002 vint l'interdiction de la discrimination des homosexuels dans le milieu du travail, en 2004 la loi qui institue la sanction des actes et propos homophobes. Entre temps, en 1999, le PACS était instauré.

Il faut bien constater qu'à chacune de ces étapes ce sont toujours les mêmes forces qui se sont opposées à ces évolutions salutaires que d'ailleurs, personne ne songe sérieusement à remettre en cause aujourd'hui. Ces forces portent la responsabilité d'avoir aggravé la souffrance de ces sujets en la prolongeant. C'est pourquoi il nous revient en tant que psychanalystes dans la Cité, participant au débat public, de contribuer à créer les conditions pour que cette souffrance soit allégée et non pas aggravée par la société. Surtout à un moment où la norme règle toujours plus les comportements, où le poids du surmoi normatif s'alourdit sur les sujets, c'est à ce moment que la loi doit intervenir pour combattre l'impératif de la norme.

En tant que psychanalystes nous accueillons le sujet dans sa différence par rapport aux autres, dans sa particularité mais surtout nous l'orientons vers la différence absolue, vers sa propre singularité. Je pense ici à ces jeunes patients, garçons et filles, qui face aux moqueries au mépris aux insultes aux quolibets, auront demain la loi pour eux, la loi avec eux. Une société se grandit quand elle donne à celui qui souffre des points d'appui supplémentaires, elle fait œuvre de civilisation.

Je voudrais maintenant citer une deuxième phrase de l'intervention de Jacques-Alain Miller : « Et je considère que [le mariage pour tous] libèrera aussi les hétéros d'une idée qui est désuète, malformée, nocive et fautive, l'idée de normalité ». Quand j'ai entendu la première phrase j'y ai retrouvé la motivation essentielle de ma position, mais la deuxième a ouvert pour moi une perspective que je n'avais pas sur la question. Il est en effet éclairant de prendre la question à partir du rapport de tout un chacun, *homo* ou *hétéro*, à la norme, à la norme mâle comme le disait Lacan. Si l'homosexuel se situe par rapport à la norme comme souffrant d'incarner l'anormal, l'hétéro lui aussi, nous dit en substance J.-A. Miller, souffre d'incarner le normal – que ce soit le viril ou le féminin. Nous passons ainsi du régime de l'opposition entre faire partie



d'une classe ou d'une autre, au registre de la position de chaque un, non pas défini par rapport à la norme, mais à partir de sa position unique, à partir de la modalité infinie des positions subjectives.

Cela est tout à fait conforme au point d'arrivée de Lacan dans son enseignement sur cette question dite de l'identité sexuelle. Le point d'arrivée de Lacan, à la fin de son enseignement, c'est qu'il n'y a pas d'identité sexuelle, il y a un processus d'identification sexuelle, de sexuation, dit-il. Cela correspond au fait que pour l'inconscient, dans l'inconscient, il n'y a qu'un seul signifiant pour signifier le sexe, c'est le phallus. L'inconscient ne connaît pas la différence des sexes, et en ce sens, l'inconscient est homosexuel. La différence est seconde, elle est produite. C'est ainsi que le sexe psychique peut être distinct du sexe anatomique et les analystes ne sont pas les seuls à le dire. C'est pourquoi, du point de vue de l'inconscient, on peut dire que le mariage homosexuel existe déjà.

Pour finir, introduisons encore de la complexité dans la question, non par plaisir mais parce que c'est ce que nous recueillons des analyses, une par une. Lacan en vient à définir le féminin à partir du *pas-tout*. Une femme s'inscrit *pas-toute* dans le régime de l'inconscient, dans le régime phallique. N'est-ce pas l'horizon qui se dessine pour l'humanité, pour *les trumains* comme dit Lacan, un horizon où se réalisera le vers d'Aragon dont le nom ne pouvait pas ne pas être cité lors de ce Forum, vers extrait du *Fou d'Elsa* : « L'avenir de l'homme est la femme. »